



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 septembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de procurations : 4

### Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur François DESEILLE  
Madame Christine MARTIN  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Claire TOMASELLI  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-  
ISTIQUAM  
Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Dominique MARTIN-  
GENDRE  
Madame Nadjoua BELHADEF  
Monsieur Marien LOVICH  
Madame Kildine BATAILLE  
Madame Delphine BLAYA  
Monsieur Christophe AVENA  
Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Joël MEKHANTAR  
Monsieur Denis HAMEAU  
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Madame Marie-Odile CHOLLET  
Monsieur Jean-Paul DURAND  
Monsieur Jean-Patrick MASSON  
Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Monsieur Vincent TESTORI  
Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Jean-François  
COURGEY  
Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Mélanie BALSON  
Madame Catherine DU TERTRE  
Madame Nora EL MESDADI  
Monsieur David HAEGY  
Madame Danielle JUBAN  
Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Monsieur Philippe LEMANCEAU  
Madame Ludmila MONTEIRO  
Madame Laurence GERBET  
Monsieur Emmanuel BICHOT

Madame Céline RENAUD  
Madame Caroline  
JACQUEMARD  
Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Monsieur Laurent  
BOURGUIGNAT  
Madame Claire VUILLEMIN  
Monsieur Axel SIBERT  
Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Stéphanie MODDE  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Fabien ROBERT  
Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Henri-Bénigne DE  
VREGILLE  
Madame Elizabeth REVEL  
Monsieur Philippe THIRION  
Madame Valérie TEISSEIRE  
Monsieur Frédéric FAVERJON  
Monsieur Pierre PRIBETICH

### Membres absents :

Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe  
AVENA  
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine  
HOAREAU  
Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD  
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie  
KOENDERS

---

## **OBJET : ENVIRONNEMENT**

### **Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Dijon métropole**

En application de l'article L.2224-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les collectivités en charge de la compétence sur la gestion des déchets ont l'obligation de produire et de présenter chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets. Il s'agit d'un document public à destination des usagers, disponible sur le site internet de Dijon métropole après validation par l'assemblée délibérante.

Le rapport annuel 2024 a été présenté et validé au conseil métropolitain lors de la séance du jeudi 26 juin dernier.

Enfin, l'article L.4211-39 du CGCT prévoit que les rapports relatifs au prix et à la qualité du service public établis par les EPCI (ici la métropole), sont transmis aux communes membres, puis présentés en conseil municipal.

Le rapport annuel 2024 tel que présenté et joint en annexe, comporte notamment les indicateurs techniques et financiers, prévus dans le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015. Les principaux éléments chiffrés sont présentés ci-après. :

#### **Collecte :**

En 2024, 83 382 tonnes de déchets ont été collectés sur le territoire de Dijon métropole (hors déchetteries) se répartissant de la manière suivante :

- 69 % d'ordures ménagères résiduelles,
- 18 % de déchets recyclables,
- 9 % de verres d'emballages,
- 2 % de déchets verts,
- 2 % d'objets encombrants,
- 0,3 % de déchets alimentaires,

soit 321 kg par habitant et par an (342 kg/an/habitant en 2021).

- 47 véhicules dédiés à la collecte,
- 754 178 km parcourus par les bennes,
- 144 135 bacs sur le territoire de Dijon métropole,
- 846 bornes d'apports volontaires (verre et biodéchets),

**Fait marquant** : le déploiement progressif des bornes de tri des déchets alimentaires, entre 2024 et 2026, dans les 23 communes de métropole. A fin 2024, 306 bornes ont été installées permettant à 31 % de la population de la métropole d'accéder à une borne de tri à proximité de son habitation.

#### **Déchetteries :**

- 651 259 visites, sur les cinq sites d'accueil de la métropole,
- 34 665 tonnes de déchets collectés (principalement les déchets verts qui représentent 27 % du tonnages),

#### **Centre de tri :**

- 35 232 tonnes de déchets recyclables reçus dont 16 601 tonnes de Dijon métropole,
- 10,9 t/h de capacité de tri,
- 92% de la population de la Côte d'Or bénéficiant de l'installation,

#### **Unité de valorisation énergétique :**

- 141 900 tonnes de déchets réceptionnés et traités par l'unité (0 détournement),
- 153 GWh d'énergie thermiques valorisées sur le réseau,
- 11 GWh d'électricité produites,

#### **Réduction et valorisation des déchets**

- Réduction du tonnage de déchets ménagers assimilés de 10,5% depuis 2010, pour un objectif à 15% en 2030,

- 50,9% de taux de valorisation matière et organique, pour un objectif de 60% en 2030,
- 97% de valorisation énergétique des déchets ne pouvant pas faire l'objet d'une valorisation matière,

### **Sensibilisation**

- 10 ambassadeurs du tri
- 7 200 personnes sensibilisées lors d'animations
- 88 animations en milieu scolaire (soit 6 900 élèves sensibilisés)

### **Indicateurs financiers**

- Charges fonctionnelles et techniques : 41 800 000 € dont 47 % liés au transfert/transport et traitement des déchets non dangereux et 32 % liés à la précollecte et collecte
- Recettes : 17 066 000 € (prestations à des tiers, ventes de matériaux et d'énergie principalement)
- Taux de TEOM : 6,4 % (stable depuis 2015)

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

**- de prendre acte** du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

|         |                       |                        |
|---------|-----------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 59             | ABSTENTION : 0         |
|         | CONTRE : 0            | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
|         | DONT 4 PROCURATION(S) |                        |